

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de la
COMMISSION SUR L'EAU, L'ENVIRONNEMENT, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LES GRANDS PARCS

Le vendredi 29 janvier 2021, à 14 h

Par visioconférence, webdiffusée à l'adresse ville.montreal.qc.ca/gaspillagealimentaire

Commissaires présent(e)s :

Mme Valérie Patreau, présidente

Conseillère d'arrondissement, Outremont

M. Francesco Miele, vice-président

Conseiller de la ville, Saint-Laurent

Mme Josefina Blanco

Conseillère d'arrondissement, Le Plateau–Mont-Royal

Mme Lisa Christensen

Conseillère d'arrondissement, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

Mme Catherine Clément-Talbot

Conseillère de la ville, Pierrefonds-Roxboro

M. Gilles Déziel

Conseiller d'arrondissement, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

Mme Fanny Magini

Conseillère d'arrondissement, Outremont

M. Jérôme Normand

Conseiller de la ville, Ahuntsic–Cartierville

Mme Maeva Vilain

Conseillère d'arrondissement, Le Plateau–Mont-Royal

Aucune absence.

Le quorum est atteint.

Aussi présent(e)s :

Mme Maud Fillion, cheffe de section, Planification et développement gestion des matières résiduelles, Division collecte, transport et matières résiduelles, Direction de la gestion des matières résiduelles, Service de l'environnement

M. Sylvain Boissonnier, conseiller en planification, Division collecte, transport et matières résiduelles, Direction de la gestion des matières résiduelles, Service de l'environnement

Mme Félicia Lareau Carpentier, conseillère en planification, Division mobilisation, biodiversité et résilience, Bureau de la transition écologique et de la résilience

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente de la Commission, Mme Valérie Patreau, déclare l'assemblée ouverte à 14 h 02. Elle souhaite la bienvenue aux personnes présentes à l'occasion de cette deuxième assemblée publique consacrée à l'audition des mémoires sur la cessation du gaspillage alimentaire à Montréal.

La présidente rappelle que cette consultation publique a été lancée à la demande d'un groupe de Montréalaises et Montréalais qui ont déposé une pétition en vertu du droit d'initiative, dont elle précise le fonctionnement. Elle ajoute que ces citoyennes et citoyens demandent une consultation pour s'inspirer et se doter de mesures répondant aux meilleures pratiques afin qu'il n'y ait plus de gaspillage et de destruction d'aliments encore propres à la consommation par les commerces, les institutions et les industries (ICI) à Montréal.

La présidente salue les personnes qui suivent la séance grâce à la webdiffusion, puis invite les membres à se présenter à tour de rôle. Elle souligne la présence de personnes-ressources de la Ville de Montréal qui ont veillé à la préparation du document de consultation, puis rappelle que ce document est disponible sur le web pour référence et qu'il fait état, d'une part, des principaux enjeux relatifs au gaspillage alimentaire à Montréal et, d'autre part, des actions déjà prises par la Ville pour agir dans ce domaine.

La présidente rappelle qu'une présentation publique du dossier a eu lieu le 3 décembre 2020. Elle ajoute que cette séance a également été l'occasion pour la personne à l'origine de cette consultation, Mme Atlantide Larouche Desrochers, de présenter les raisons qui ont motivé sa demande et ses constats de la situation actuelle. Elle précise que cette étape d'information étant complétée, la Commission en est désormais à l'étape de recueillir les observations du public et à échanger avec les personnes et organismes qui se sont inscrits pour présenter un mémoire ou une opinion dans le cadre de ces audiences publiques.

La présidente informe l'assemblée que la Commission reçoit encore les mémoires jusqu'au 5 février et qu'il est aussi toujours possible de répondre au questionnaire en ligne disponible à l'adresse realisonsmtl.ca/gaspillagealimentaire. Elle rappelle enfin les différents outils de communication déployés pour faire connaître cette consultation publique.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Mme Fanny Magini, appuyée par Mme Lisa Christensen, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée publique du 3 décembre 2020

La présidente explique que la Commission doit maintenant approuver le procès-verbal de l'assemblée publique de présentation du dossier de consultation, qui s'est tenue en décembre dernier. Elle indique que cette formalité étant complétée, ce procès-verbal pourra maintenant être rendu public sur la [page consacrée à cette consultation](#) sur le site web des commissions permanentes.

Sur une proposition de M. Francesco Miele, appuyée par Mme Catherine Clément-Talbot, le procès-verbal de l'assemblée publique du 3 décembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

4. Consultation sur la cessation du gaspillage alimentaire – Audition et dépôt des mémoires et opinions

La présidente décrit le fonctionnement de la période d'audition des mémoires et donne quelques consignes aux participantes et participants qui prendront la parole. Elle invite ensuite la première personne dont la participation est prévue à l'horaire à commencer sa présentation.

4.1 M. JEAN-FRANÇOIS ARCHAMBAULT, FONDATEUR ET DIRECTEUR GÉNÉRAL, LA TABLÉE DES CHEFS

M. Archambault présente la position de son organisme, qui est détaillée dans le [mémoire](#) soumis à la Commission. En fait foi l'[enregistrement vidéo disponible sur le web](#).

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
M. Jérôme Normand	Demande si les défis associés à la capacité de préservation et à l'entreposage des aliments au sein des organismes sont essentiellement circonstanciels en contexte de pandémie ou s'ils constituent une tendance durable / Demande quels gestes la Ville pourrait poser afin d'augmenter la capacité d'entreposage des organismes ou d'effectuer les maillages nécessaires auprès des entreprises privées qui auraient cette capacité.
Mme Maeva Vilain	Souligne que la Ville a la responsabilité de collecter et de traiter les matières résiduelles et que cette activité a un coût important pour la société / Reconnaît l'intérêt de pouvoir récupérer la nourriture en trop issue de la restauration / Demande cependant s'il n'y aurait pas plutôt lieu de revoir le modèle en amont qui consiste à produire et à offrir beaucoup – voire trop – de produits pour les clients.
Mme Fanny Magini	Demande des précisions au sujet des fonds spécifiques ou des programmes que la Ville pourrait mettre en place afin que les organismes puissent se doter d'infrastructures pour aller chercher les surplus alimentaires, les transformer et les stocker / Souhaite savoir si une réglementation nationale est nécessaire pour combattre le gaspillage alimentaire ou si des actions au niveau municipal sont suffisantes / Demande s'il existe des villes qui ont déjà adopté des réglementations ou des politiques contraignantes pour lutter contre le gaspillage alimentaire et dont Montréal pourrait s'inspirer.

Mme Valérie Patreau	Observe que les hôteliers sont déjà conscientisés au problème du gaspillage / S'interroge sur l'opportunité d'une approche réglementaire pour les inviter à mieux lutter contre le gaspillage alimentaire et sur les bénéfices relatifs d'une approche misant plutôt sur l'accompagnement.
Mme Catherine Clément-Talbot	S'interroge sur l'avenir des livraisons de nourriture à domicile, lesquelles impliquent énormément d'emballages / Demande si cette industrie contribue au gaspillage alimentaire et, plus largement, comment elle peut s'y attaquer, tout en diminuant la quantité de matières résiduelles qu'elle génère.

La présidente remercie M. Archambault, puis cède la parole à Mme Ève Lortie-Fournier et à Mme Catherine Ouellet, du Regroupement des éco-quartiers.

4.2 MME ÈVE LORTIE-FROUNIER, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET MME CATHERINE OUELLET, CHARGÉE DE PROJETS, REGROUPEMENT DES ÉCO-QUARTIERS

Mmes Lortie-Fournier et Ouellet, du Regroupement des éco-quartiers, présentent la position de leur organisme qui est détaillée dans la [présentation](#) et le [mémoire](#) soumis à la Commission. En fait foi l'[enregistrement vidéo disponible sur le web](#).

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
M. Francesco Miele	Demande quel geste la Ville pourrait poser si elle souhaite que les éco-quartiers puissent devenir des courroies de transmission pour la redistribution des invendus.
Mme Fanny Magini	Fait état de la proposition du Regroupement des éco-quartiers de servir d'intermédiaire entre les restaurants, les commerces alimentaires et les citoyennes et citoyens / Demande si, par le biais de cette proposition, les éco-quartiers ne risquent pas de complexifier les processus, d'ajouter des intermédiaires inutiles ou d'ajouter des coûts, alors que des idées plus simples de récupérations des invendus sont disponibles.
Mme Valérie Patreau	Demande quelles seraient les priorités ou moyens de sensibilisation que la Ville pourrait mettre en place pour réduire le gaspillage alimentaire.

La présidente remercie Mmes Lortie-Fournier et Ouellet, puis cède la parole à Mme Isabelle Bissonnette et M. Claude Rainville, de la Société de développement de l'avenue du Mont-Royal.

4.3 MME ISABELLE BISSONNETTE, CHARGÉE DE PROJET TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET M. CLAUDE RAINVILLE, DIRECTEUR GÉNÉRAL, SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'AVENUE DU MONT-ROYAL

Mme Bissonnette et M. Rainville présentent la position de leur organisme, détaillée dans la [présentation](#) et le [mémoire](#) soumis à la Commission. En fait foi l'[enregistrement vidéo disponible sur le web](#).

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Fanny Magini	Félicite l'organisme pour sa proactivité dans la lutte aux changements climatiques / Relève que la Société a déjà rédigé un guide à l'intention de ses membres, qu'elle souhaite promouvoir la lutte au gaspillage alimentaire, sensibiliser et accompagner les propriétaires de commerces en ce sens, ainsi que faciliter les synergies et les maillages entre les commerces et les organismes / Demande ce qu'un financement de la Ville spécifiquement dédié aux sociétés de développement commercial (SDC) permettrait de réaliser en plus de ces autres mesures pour lutter contre le gaspillage alimentaire.
Mme Maeva Vilain	Demande une estimation du nombre de restaurants et de commerces d'alimentation qui utilisent les solutions déjà en place pour récupérer leurs invendus.

Mme Catherine Clément-Talbot	Demande des précisions sur la réduction du gaspillage alimentaire dans le cadre des journées trottoirs organisées par certaines SDC / Demande si des organismes sont sollicités pour réduire le gaspillage alimentaire lors de tels événements extérieurs.
Mme Josefina Blanco	Reconnaît que les commerces doivent aller de l'avant avec les pratiques écoresponsables / Souligne l'importance de sensibiliser les propriétaires de commerces à la problématique du gaspillage alimentaire et de leur expliquer que les clientèles s'attendent à ce qu'ils mettent en place de telles pratiques / Demande si ces attentes citoyennes sont chiffrées et, dans la négative, s'il est possible de collecter et de mesurer ce type de données / Demande si les pratiques écoresponsables adoptées par certains commerces ont un effet domino sur les autres commerces aux alentours.

La présidente remercie Mme Bissonnette et M. Rainville et cède la parole à Mme Sklarenn Le Gallo et à Mme Maggie Loubeau du Centre de ressources et d'action communautaires de la Petite-Patrie.

4.4 MME SKLAERENN LE GALLO, DIRECTRICE DES OPÉRATIONS ET MME MAGGIE LEBEAU, COORDONNATRICE AUX SERVICES ALIMENTAIRES, CENTRE DE RESSOURCES ET D'ACTION COMMUNAUTAIRE DE LA PETITE-PATRIE

Mmes Le Gallo et Lebeau présentent la position de leur organisation, détaillée dans la [présentation](#) et le [mémoire](#) soumis à la Commission. En fait foi l'[enregistrement vidéo disponible sur le web](#).

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Valérie Patreau	Demande si la cueillette de certains types de données ou la production de certains indicateurs pourrait permettre de faciliter le travail et l'action de l'organisme.
Mme Fanny Magini	Remercie le Centre pour sa présentation et indique qu'elle souhaite que soit souligné l'apport de ce type d'organisme dans les recommandations de la Commission.

La présidente remercie Mmes Le Gallo et Lebeau, puis cède la parole à Mme Marion Nuss de l'Association québécoise Zéro Déchet.

4.5 MME MARION NUSS, ADMINISTRATRICE, ASSOCIATION QUÉBÉCOISE ZÉRO DÉCHET

Mme Nuss présente la position de l'organisation dont elle est administratrice, tel que détaillée dans le [mémoire](#) soumis à la Commission. En fait foi l'[enregistrement vidéo disponible sur le web](#).

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaire	Questions / commentaires
Mme Valérie Patreau	Demande des précisions sur la gouvernance de l'Association québécoise Zéro Déchet / Demande si l'organisation aurait des recommandations à formuler en ce qui concerne des partenariats que la Ville devrait établir pour éliminer le gaspillage alimentaire.

La présidente remercie Mme Nuss pour sa présentation.

5. Levée de l'assemblée

Avant de lever la séance, la présidente remercie à nouveau toutes les personnes qui ont pris le temps de préparer leur opinion et de venir aujourd'hui la présenter à la Commission. Elle remercie également ses collègues commissaires pour leur participation.

La présidente rappelle que les mémoires déposés aujourd'hui et les enregistrements vidéo de cette séance seront disponibles en ligne au cours des prochains jours, sur la [page consacrée à la consultation](#) sur le site web des commissions permanentes de la Ville de Montréal.

La présidente indique que la Commission se réunira à nouveau le 4 février prochain en avant-midi, pour une troisième assemblée publique consacrée à l'audition des mémoires dans ce dossier.

La séance est levée à 16 h 13, sur une proposition de Mme Fanny Magini, appuyée par M. Gilles Déziel.

DÉPOSÉ LE 17 novembre 2022

Valérie Patreau
Présidente

Julie Demers, pour
Myriam Laforce
Secrétaires recherchistes